

LANCEMENT DU RAPPORT

Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles: les contributions de la pêche artisanale au développement durable

Événement hybride, jeudi 16 mars 2023

Salle Malaisie (B227) au siège de la FAO et salle virtuelle

L'événement aura lieu deux fois et sera en anglais avec interprétation en français et en espagnol.

S'INSCRIRE

➤ **8h30–10h00 (CET)** **OU** ➤ **16h00-17h30 (CET)**

Lancement mondial du rapport

L'étude intitulée Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles est une initiative mondiale de la FAO, de l'Université Duke et de WorldFish visant à générer et à diffuser de nouveaux éléments sur l'importance de la pêche artisanale afin d'étayer les décisions politiques et les pratiques. L'un des principaux résultats est le rapport intitulé Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles: les contributions de la pêche artisanale au développement durable (IHH), qui évalue les dimensions actuelles de l'environnement, de l'économie, du genre, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et de la gouvernance de la pêche artisanale dans le monde. Plus de 800 auteurs et experts du monde entier ont contribué au rapport.

Le rapport de l'IHH sera lancé via un webinaire hybride le 16 mars 2023 pour récapituler les principales conclusions et les lier aux recommandations du rapport. Grâce à une conversation entre les parties prenantes de la pêche artisanale du gouvernement, des organisations de pêche artisanale et de la recherche, le lancement permettra d'explorer la façon dont les méthodes et les résultats peuvent transformer la compréhension de la pêche artisanale nationale et contribuer à l'amélioration des politiques, de la législation, des statistiques et du suivi, ainsi qu'au soutien ciblé et à une reconnaissance de la pêche artisanale.

En savoir plus sur Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles [ici](#).

L'ordre du jour de l'événement sera partagé ultérieurement.

Compte tenu du nombre limité restreint de places disponibles, la participation en personne sera limitée et accordée selon le principe du «premier arrivé, premier servi».